



Accueil de Loisirs : Les Arlequins



La richesse des cultures fait la beauté du groupe.

Ce projet a pour but de définir les orientations pédagogiques de l'équipe de l'accueil de loisirs Les Arlequins.

C'est un document de travail, et à ce titre un outil de référence pour toute personne travaillant, régulièrement ou occasionnellement, sur l'accueil de loisirs.

L'accueil de loisirs Les Arlequins est situé au 47 Galerie de l'Arlequin à Grenoble dans le quartier Villeneuve et il est ouvert toute l'année (mercredis et vacances scolaires). Le centre fait partie intégrante de la vie des enfants car le bâtiment est partagé avec le secteur jeunesse mais chaque entité possède une entrée distincte. Quelques espaces sont mutualisés avec les Menestrels et le secteur jeunesse.

SOMMAIRE

I/ LE PROJET EDUCATIF DE L'ACL (ASSOCIATION DES CENTRES DE LOISIRS).....	3
II/ PUBLIC	4
III/L'EQUIPE	6
IV/L'ORGANISATION DE LA VIE QUOTIDIENNE.....	7
V/L'ORGANISATION DANS L'ESPACE.....	10
VI/ OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DE L'ACCUEIL DE LOISIRS	11
VII/ LES RELATIONS AVEC LES FAMILLES	16
VIII/ L'EVALUATION.....	16

I/ LE PROJET EDUCATIF DE L'ACL

Le centre de loisirs les Arlequins est géré par l'ACL et à ce titre, il dépend du projet éducatif de l'association.

Permettre à l'enfant de devenir un citoyen libre et responsable en participant à la construction d'une société plus démocratique et plus respectueuse de l'environnement.

De ce projet général découlent les objectifs suivants :

- Répondre aux besoins du plus grand nombre d'enfants et d'adolescents dans les domaines éducatifs et culturels, tout en luttant contre toute forme d'exclusion.
- Répondre à la demande du plus grand nombre de familles en favorisant l'accessibilité, la diversité et la qualité de nos actions.

Affiliée à la Fédération des Francas, L'A.C.L. se reconnaît dans les principes éducatifs que cette association d'Education Populaire défend.

L'association est laïque, c'est à dire respectueuse des convictions personnelles. Elle est ouverte à tous les enfants et adolescents. Elle ne peut et ne doit donner aucun enseignement doctrinal, politique ou confessionnel.

Cependant, la laïcité ne peut se définir par la neutralité. Il s'agit en fait de mettre l'enfant et le jeune en état de développer son sens critique et de décider de la contribution qu'il sera susceptible d'apporter à la construction de la société de demain.

Ces principes de laïcité engagent chacun d'entre nous dans ses rapports avec les enfants et avec les jeunes, mais aussi avec les animateurs et les organismes gestionnaires.

Nos méthodes d'organisation et nos activités doivent être pensées en fonction de ces objectifs, dans la perspective de la mise en place d'un véritable service public d'accueil des enfants et des adolescents.

1 - NOS PRINCIPES EDUCATIFS

Il nous paraît important de promouvoir et de rechercher les moyens de mettre en œuvre une éducation globale qui :

- vise à l'enrichissement culturel de l'individu et à son ouverture à la société.
- est harmonieuse et fait appel à l'ensemble des techniques et des formes d'expression.
- tient compte de la spécificité de la psychologie des enfants et des adolescents.
- vise à faire participer les enfants, les jeunes et les animateurs à la préparation et à la conduite de l'action éducative.
- favorise la coéducation permanente : parents, enseignants, animateurs, enfants, jeunes, ...
- sensibilise à la découverte et au respect de l'environnement.

2 - NOS PRINCIPES PEDAGOGIQUES

Nous privilégions une pédagogie de la relation, du respect de l'autre, de l'expérimentation et de la mise en situation, permettant l'acquisition de connaissances, valeurs et règles nécessaires à l'éveil de la curiosité, à l'ouverture de l'esprit, à la tolérance et à la solidarité envers d'autres groupes existants.

Cette pédagogie prend en compte les inégalités de départ, de nature ou socioculturelles, ainsi que les contradictions d'intérêt de l'individu et des collectifs sociaux. Elle essaie d'en assumer les dépassements par des initiatives permettant un développement plus lucide, plus libre, plus harmonieux, plus global, et de l'individu, et du groupe. C'est essentiellement une pédagogie active de la responsabilité réelle.

Les expériences vécues individuellement ou en groupe offrent, à la fois à chaque enfant la possibilité de s'exprimer et d'agir selon ses motivations, et à tous l'occasion d'apprendre à vivre ensemble démocratiquement.

Les méthodes pédagogiques actives sont privilégiées. Les attitudes non-directives, lorsqu'elles sont bien maîtrisées, favorisent les prises d'initiatives et l'émulation nécessaire à la structuration des groupes.

Même quand il laisse par méthode une activité se dérouler de façon autonome, l'animateur n'oublie jamais qu'il a un rôle à jouer, une responsabilité à assumer, des objectifs à atteindre. Il prévoit, agit, analyse, il écoute, observe, propose, arbitre, soutient, ...

En outre, l'animateur doit tenir compte des temps de vie de l'enfant auxquels il ne participe pas, les influences qui s'y exercent, les contraintes qui en découlent pour son action immédiate. Il doit donc également agir aussi sur l'environnement et le cadre de vie de l'enfant, en liaison avec les co-éducateurs et autres responsables du devenir de l'enfant.

Une démarche éducative démocratique, visant à faire participer les enfants et les animateurs à la préparation, à la conduite et à l'évaluation de l'action éducative, est favorisée.

Nous souhaitons donc privilégier les catégories d'activités suivantes :

- celles qui permettent l'épanouissement individuel de l'enfant ou du jeune à travers la pratique d'activités sportives, culturelles, artistiques ou scientifiques variées.
- celles qui permettent à chaque individu, dans son groupe, de percevoir, comprendre, s'exprimer, prendre des responsabilités.
- celles qui permettent à chaque individu de trouver sa place dans la société où il vit :
 - en la découvrant de façon méthodique,
 - par le canal de toutes les activités d'expression et de communication (y compris celles qui exploitent les dernières technologies).
- enfin celles qui, au-delà de la société proche, permettent à chaque individu et au groupe d'individus de rejoindre la communauté humaine, dans l'espace comme dans le temps, en vue d'apporter sa contribution à l'édification d'une société plus juste et plus humaine.

II/ PUBLIC

L'association communique régulièrement les informations aux familles.

Chaque trimestre un mailing pour les adhérents en cours et ceux de l'année n-1 est envoyé afin d'informer des dates d'ouverture des inscriptions, des thématiques.

Un programme par période est mis en ligne sur le site de l'ACL , affiché sur place.

Des communications de type flyers sont distribuées dans les écoles de la Villeneuve.

Le règlement intérieur est disponible sur le site internet et sur le centre de loisirs. L'adhésion à l'association implique l'acceptation du règlement.

Modalité d'accueil : L'Accueil de Loisirs est ouvert de 8h à 18h pendant les vacances scolaires, dès 12h et jusqu'à 18h les mercredis en période scolaire.

Le public : Les enfants accueillis sont âgés de 3 à 12 ans. Ils habitent essentiellement le quartier mais il est bien évidemment ouvert à tous. La tarification est adaptée au quotient familial et favorise l'accès à tous et la mixité. La capacité d'accueil est de 150 enfants dont 60 âgés de moins de 6 ans, cette capacité prend en compte la mutualisation du réfectoire entre le centre ACL les Baladins et ACL les Arlequins. Ce fonctionnement commun a pour objectif de mêler les publics des structures et de proposer des projets en commun favorisant les rencontres, la mixité et le maillage sur le quartier. Le centre de loisirs les Arlequins accueille environ 80 enfants en vacances scolaires et une trentaine d'enfants les mercredis. Les mercredis les enfants sont récupérés directement dans les différentes écoles du secteur.

Le jeune public (3-6 ans) : Le mobilier et l'espace ont été spécialement pensé pour le jeune public. Mobilier coloré, chaleureux, des zones à thème (dINETTE, bricolage, voiture, construction) afin de favoriser les échanges entre les enfants. Nous respectons le taux d'encadrement égal à un animateur pour 8. Les animateurs veillent à respecter le rythme de vie particulier de cette tranche d'âge, à l'intérieur du centre de loisirs. Les groupes disposent de 2 salles (3-4 ans et 5-6ans ainsi que d'une salle de sieste. Les mercredis le petit effectif permet de regrouper les 3-6 ans favorisant les interactions entre tous. Les salles sont situées à l'écart des plus grands, les sanitaires en face de la salle des plus jeunes et le coin sieste est dans le même secteur. Les salles sont à proximité de la salle de sieste, ce qui permet un réveil échelonné après le temps calme.

Les temps de vie quotidienne sont adaptés ; on prend le temps d'arriver, de présenter les lieux, d'expliquer les activités. Evidemment, le lavage des mains avant le repas, le temps calme après le repas....

Et toutes les activités sont pensées pour répondre au mieux aux besoins des enfants de cet âge.

Nous souhaitons mettre en avant la vie quotidienne en collectivité. La priorité est de privilégier un fonctionnement en petits groupes d'âge homogène qui permet à chaque enfant de vivre à son rythme et d'avoir des relations privilégiées avec les autres enfants comme avec les animateurs.

Le petit groupe, sécurisant, permet de trouver plus facilement ses repères et une place parmi les autres.

Les enfants sont répartis en quatre groupes : les 3-4 ans et les 5-6 ans pour la petite enfance, les 6-7 ans et les 8-10 ans pour l'enfance.

Par ailleurs, un animateur référent et nommée par semaine afin d'être garant et responsable des sorties, du matériels utilisées mais aussi de du rangement des salles et de la bienveillance des locaux en fin de journée.

Les enfants porteurs de handicaps sont accueillis au centre des Baladins. Pour pouvoir accueillir ces enfants dans les meilleures conditions possibles, nous demandons aux familles intéressées de rencontrer le responsable du centre de loisirs. Il est en effet essentiel que nous connaissions bien l'enfant pour savoir comment mettre en place son accueil, et ceci dans des conditions qui garantissent sa sécurité, son bien-être et son intégration. En fonction des besoins un renfort sur le groupe peut être envisagé. Des rencontres régulières pour faire le point sont mises en place à la demande du centre ou des familles. Nous faisons le lien avec les différents intervenants de l'enfant.

III/L'EQUIPE

L'équipe se compose d'un directeur permanent à temps plein et d'animateurs ou animatrices (BAFA, stagiaires BAFA, CAP petite enfance...), selon les effectifs. Une secrétaire permanente sur site permet d'avoir un premier contact avec les familles, de les accompagner dans leur démarche et d'assurer le suivi tout au long de l'accueil de l'enfant. Elle a un relationnel que les familles cherchent. Un agent de service mis à disposition par la ville s'occupe du temps du repas et du ménage des locaux.

Les animateurs sont répartis sur les différents groupes d'âge, afin de permettre un meilleur suivi auprès des enfants et des jeunes. Nous respectons les taux d'encadrement et renforçons l'encadrement des groupes en lien avec les besoins du public.

Être responsable d'un groupe d'enfants et/ou de jeunes :

- Il donne l'exemple.
- Il garantit la sécurité physique, matérielle et affective des enfants.
- Il sait apporter les soins « basiques » en cas de petites blessures
- Il est à l'écoute des attentes, besoins et envies des enfants, sait en tenir compte et s'adapter.
- Il est disponible, laisse son portable dans son sac
- Est un modèle pour les enfants dans sa tenue, ses propos.

L'attitude de l'animateur reste déterminante. Avoir conscience en permanence que l'enfant « insupportable » est peut-être le plus fragile, le plus sensible, le plus courageux et qu'il mérite aussi notre attention, notre patience. Savoir être ferme SANS CRI est un atout primordial pour être respecté.

La colère peut être un sentiment très dur à maîtriser et si nos limites sont parfois atteintes, c'est dans ces moment-là que l'équipe prend toute sa valeur, savoir passer le relais à son collègue ne peut être que bénéfique.

S'il y a une notion à retenir, c'est être doué de BON SENS.

Être garant du projet pédagogique :

- Il a pris connaissance du projet pédagogique et a interrogé la direction en cas d'incompréhension.
- Il prend en compte le projet pédagogique dans l'organisation de la vie du centre, de l'association et le choix des activités proposées aux enfants.

Être garant de la vie quotidienne du centre :

- Il veille au respect de chacun et des règles de vie du centre.
- Il favorise l'apprentissage de la vie en collectivité.
- Il connaît et respecte les horaires de la journée-type.

Proposer et animer des activités :

- Il sait proposer des activités adaptées aux enfants.
- Il veille au respect du matériel et des locaux ainsi qu'à son rangement
- Il sait préparer et animer des activités diversifiées (manuelles, sportives, ludiques, ...)

- Il participe et joue avec les enfants (il fait avec eux et non à leurs places).
- Il veille à favoriser l'autonomie des enfants pendant les activités.
- Il prend en compte les attentes et envies des enfants dans le choix des activités proposées.
- Il sait gérer les imprévus et improviser en cas de besoin.

Être membre d'une équipe :

- Il sait travailler en équipe dans l'écoute, la complémentarité et la solidarité.
- Il fait part de ses questions d'ordre pédagogique à l'équipe.
- Il participe activement aux réunions de préparation et de bilan.
- Il sait évaluer son travail et se remettre en question.
- Il est force de proposition.
- Il connaît et sait gérer son propre rythme de vie (sommeil, ...)
- Il sait passer le relais quand le besoin s'en fait sentir.
- Il ne gère ni les inscriptions ni les absences. Si problème, il informe les parents de voir son ou sa responsable ou la personne chargée des inscriptions et tient à jour la feuille de présence.
-

Le directeur de l'accueil de loisirs assure la gestion, l'administration et l'organisation de l'accueil et veille à la sécurité physique, matérielle, morale de l'ensemble des personnes de la structure et au respect du projet pédagogique.

Il a un rôle formateur auprès de l'équipe qu'il encadre. Il suit plus particulièrement les animateurs CEE en formation et assure la validation de leur stage pratique. En début de stage, les critères de validation sont présentés aux animateurs stagiaires ; chacun rencontrera la direction au moins une fois par semaine pour faire le point.

Une grille d'évaluation sera remplie en début, et en fin de stage par le stagiaire afin de permettre un meilleur suivi.

Pour la mise en place d'activités spécifiques, l'accueil de loisirs peut faire appel à des intervenants extérieurs. Dans ce cas, l'équipe d'encadrement reste garante de la sécurité affective et physique des enfants, ainsi que des orientations définies dans ce projet pédagogique.

L'organisation du travail en équipe

Chaque soir, une réunion de régulation est mise en place. Cette réunion a 2 fonctions essentielles :

- Faire le bilan écrit journée, analyser les difficultés éventuelles, rechercher des solutions,
- Préparer la journée du lendemain

Le mercredi, l'équipe d'animateurs se répartit pour aller chercher les enfants inscrits dans les écoles du quartier et se rend directement au restaurant scolaire..

IV/L'ORGANISATION DE LA VIE QUOTIDIENNE

Le temps du repas est un moment de convivialité, d'échange, de partage, de découverte et de ressource. Il requiert une grande disponibilité de la part des animateurs qui doivent favoriser et enrichir la communication. Les animateurs (1 par table au moins) sont assis et mangent avec les enfants. Nous proposons des repas avec viande et sans viande. Ce sont les parents qui définissent le type de repas au moment de l'inscription pour leur enfant. La secrétaire informe les animateurs de leurs choix.

En période de vacances scolaires, l'heure du repas est fixée à 11 h 30 pour les enfants d'âge maternel et à

12 h 30 pour les enfants d'âge élémentaire. Le temps de repas est environ de 45 mn à 1 heure.

Les mercredis, le repas se déroule en un service et débute à la récupération des enfants dans les différents écoles soit vers 12h15.

Les enfants se répartissent autour des tables comme ils l'entendent, sachant qu'il est indispensable qu'il y ait un adulte à chaque table.

Si une table ne rassemble que des enfants, un contrat oral est passé avec eux concernant le bon déroulement du repas.

La salle de restauration est sonore, les repas sont donc bruyants. Il est important de ne pas se focaliser sur le bruit, mais chacun doit veiller à ne pas l'amplifier ; il faut penser à articuler plutôt qu'à crier si l'on veut se faire entendre. Ce conseil est valable tant pour les enfants que pour les adultes.

Les animateurs incitent les enfants à manger mais ne les forcent pas. Si un enfant refuse la plupart des plats au menu, l'animateur en informe le responsable. Les enfants se servent eux-mêmes sauf si le plat est très chaud et passent le plat à leur voisin. Ils se servent et mangent un petit peu de tout. Des responsabilités sont confiées aux enfants pour un bon déroulement :

Un enfant va chercher les plats et les rapportent sur la banque de l'office. (les enfants d'âge maternel ne transportent pas les plats chauds ni les piles d'assiettes).

Un enfant ré alimente la table en pain et en eau.

Un enfant débarrasse la table (vider les assiettes de leurs restes dans les poubelles de table, empiler les assiettes et les verres, rassembler les couverts)

Un enfant rapporte le tout sur la banque de l'office ainsi que les brocs d'eau et les panières à pain.

Un enfant nettoie la table

U fur et à mesure que les groupes ont fini leur repas et nettoyé leurs tables, retour au calme avant d'aller aux toilettes et se laver les mains. Chaque groupe rejoint l'accueil de loisirs sans faire de bruit pour que les plus petits commencent la sieste à l'école.

Les chaises sont rangées sous les tables pour faciliter le nettoyage.

Le temps calme ou la sieste est cloisonné, c'est-à-dire que chaque enfant est dans sa salle d'activités: les enfants de 3 à 4 ans pour un temps de sieste qui se passe à l'école, les 5/6 ans, 6/7 ans et 8/10 ans pour un temps calme dans leur salle. Les mercredis le centre fonctionne en 2 groupes.

Tous les enfants, quel que soit leur âge, peuvent néanmoins décider d'aller faire la sieste s'ils en ressentent le besoin.

Pendant le temps calme, les enfants restent dans leur salle d'animation ; il n'y a pas d'activités dans les couloirs ni à l'extérieur.

Les animateurs prennent leur pause par roulement (durée de pause : 20 minutes), mais ils veillent à ce qu'il y ait toujours au moins un animateur dans chaque salle d'animation (y compris à la sieste).

Le temps calme correspond aussi à un temps d'accueil, les animateurs sont dans les salles d'activités pour accueillir les nouveaux arrivants et proposer aux enfants des activités calmes : dessin, coloriage, jeux de société, jeux spontanés,...

De plus, les locaux étant très sonores, les animateurs veillent à ce que les enfants ne circulent pas dans les couloirs ni dans le hall.

Pour la sieste, un rituel du coucher est mis en place afin de permettre à chaque enfant de se construire des repères et, ainsi, de s'endormir paisiblement. Ce rituel consiste à inviter les enfants à prendre leur doudou ou à en choisir un dans le « panier à doudous, lire une petite histoire puis diffuser une musique douce favorisant l'endormissement.

Chaque enfant a des besoins en matière de repos et de sommeil qui lui sont spécifiques. Nous nous attachons donc à respecter le rythme et les besoins de chacun ; ainsi, en règle générale, nous ne réveillons

pas les enfants ; ils se réveillent seuls et peuvent, à tout moment de l'après-midi, intégrer les activités mises en place.

Le centre de loisirs est un lieu où se développent des projets d'animation et la place de l'activité est importante. A l'exception de projets particuliers, chaque groupe a son fonctionnement et programmes d'activités propres. Nous nous appuyons sur les projets à l'échelle du quartier (avec le centre les Baladins, Sasfé avec quartiers libres et le comité des fêtes, fêtes et animations différentes avec le Centre Social, Carnaval, repas, etc...) et sur les actions à l'échelle de la ville et de l'agglomération (Opération montagne, Nautic Sports, stages, le printemps des poètes, etc.)

Des projets passerelles avec le service jeunesse, la crèche sont envisagés.

Toutes sortes d'activités sont mises en place (manuelles, sportives, culinaires, scientifiques...), des sorties également. Toutes sorties à l'extérieur du centre demande une vigilance renforcée.

Recommandations en cas de transport en commun

Des précautions indispensables sont à prendre par le responsable du transport :

- désigner un chef de convoi,
- posséder la liste des enfants,
- les enfants se déplacent 2 par 2
- placer des animateurs près des portes et issues de secours,
- chaque animateur est responsable d'un petit groupe
- prendre connaissance avec le conducteur du déroulement du trajet (itinéraires, lieux d'arrêt),
- rappeler les consignes et recommandations aux enfants pour le bon déroulement du voyage.

Transport à pied

Les traversées de chaussées s'effectuent conformément aux articles R. 219-1 et s. du Code de la route.

Utiliser les passages piétons

- un animateur devant et un animateur derrière (si seul l'animateur se place devant)
- les enfants se déplacent 2 par 2
- La circulation s'effectue dans le respect du code de la route (art. R. 219-4).

Les groupes doivent se tenir à droite de l'accotement ou, lorsque celui-ci est impraticable, sur le bord droit de la chaussée. Toutefois, lorsqu'ils marchent en colonne par un, les groupes doivent, en dehors des agglomérations, marcher sur le bord gauche de la chaussée dans le sens de leur marche (sauf pour des raisons de sécurité ou de circonstances particulières).

Dès la tombée de la nuit, il faut signaler sa présence par l'emploi de dispositifs lumineux (à l'avant au moins un feu blanc ou jaune ; à l'arrière au moins un feu rouge; visibles au moins à 150 m par temps clair).

Sur les routes où la visibilité est mauvaise (en montagne par exemple), il est recommandé qu'en tête, assez loin devant, un animateur fasse signe aux véhicules de ralentir (de même à l'arrière).

Sortie piscine

Le responsable du groupe :

- doit signaler la présence de son groupe au responsable de la sécurité,
- doit se conformer aux prescriptions de ce responsable et aux consignes et signaux de sécurité,
- doit prévenir le responsable de la sécurité ou de l'organisation des sauvetages et des secours en cas d'accident,
- doit s'assurer de la présence d'un animateur pour huit enfants dans l'eau et au minimum d'un animateur pour cinq enfants de moins de six ans.

L'existence d'un service de surveillance local ne décharge pas l'encadrement et la direction du centre de leur responsabilité propre.

Les séjours : Pour enrichir l'offre du centre de loisirs, nous organisons régulièrement des séjours. Complémentaires du centre de loisirs à la journée, ils constituent un lieu d'apprentissage de la vie en collectivité, un espace de découverte des valeurs que nous exposons ci-dessous.

Les Centres aérés : Afin de répondre à la demande de la Ville de Grenoble, aux envies et besoins du public, nous proposons d'enrichir l'offre du centre de loisirs sur place l'été par un fonctionnement avec les autres structures ACL par groupe. Ces découvertes à la semaine permettent de favoriser la mixité, l'ouverture et les rencontres. L'accueil du matin et du soir se déroule au centre de loisirs les Arlequins. Le groupe concerné par ensuite en car pour se rendre sur les centres concernés (Notre Dame de Mésage, Pré Millet à Montbonnot, Clos d'Espières à Gières, Maisons des Collines à Eybens...). Les enfants et les animateurs sont pleinement intégrés et investis dans le fonctionnement du centre de loisirs et profitent des mêmes activités que tous les enfants.

Les Baladins – Les Arlequins un partenariat privilégié

Dans une logique de travail en partenariat et en lien avec la proximité et la volonté de projet commun sur la Villeneuve, les deux centres travaillent régulièrement ensemble, sur des projets communs. Ils partagent chaque repas ensemble et les équipes se relaient afin d'assurer un accueil continu dans le quartier pour permettre un accueil continu des enfants de qualité.

V/L'ORGANISATION DANS L'ESPACE

Le bâtiment répond aux normes de sécurité et d'hygiène en vigueur. Il a été également visité par le médecin PMI responsable du secteur (pour agrément d'enfants de moins de 6 ans)

Les espaces sont pensés pour que chaque groupe bénéficie de lieux et salles dédiés.

Les locaux auxquels nous avons accès sont composés de :

- Un espace d'accueil familles.
- Un bureau secrétariat
- Un bureau direction
- Deux salles polyvalentes avec une utilisation mutualisée avec les Menestrels et le service Jeunesse.
- Une salle d'activités 3-4 ans
- Une salle d'activités 5-6 ans
- Une salle d'activité pour les 7-9 ans avec une mezzanine aménagée en espace calme.
- Une salle d'activité 10-12 ans avec une mezzanine aménagée en espace calme.
- Une salle de sieste
- Des sanitaires (pour les petits et pour les grands).
- Plusieurs régies matériel et lieu de stockage
- Un placard local ménage sécurisé

- Un espace permettant de laver le linge.

Chaque groupe d'âge possède sa propre salle d'animation. L'aménagement de ces salles permet un accès autonome aux jeux de société et d'imagination, aux livres et au matériel de dessin, afin de favoriser l'autonomie des enfants et la vie de groupe..

Une salle « de danse » peut être également utilisée pour les activités d'expression et une salle plus polyvalente permettent la rencontre des publics.

D'autres lieux peuvent être aménagés et utilisés par les groupes d'enfants, tels que les larges couloirs ou les espaces extérieurs.

Le réfectoire lieu de convivialité par nature, sera mutualisé avec le centre de loisirs des Baladins. Ce fonctionnement permettra un maillage sur le secteur de la Villeneuve, des échanges réguliers, un fonctionnement commun entre les structures ce qui favorisera les projets commun entre eux mais aussi des projet plus large dans le quartier de la Villeneuve avec les acteurs du quartier.

VI/ OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DE L'ACCUEIL DE LOISIRS LES ARLEQUINS

Nous souhaitons proposer un accueil qui soit vraiment de loisirs, c'est-à-dire où l'enfant pourrait trouver le plaisir de vivre des loisirs en toute sécurité, le plaisir de découvrir ou approfondir des nouvelles pratiques culturelles, sportives et d'expression, le plaisir de découvrir des régions lors des séjours, le plaisir de retrouver ses copains et partager des expériences originales et enrichissantes, le plaisir de communiquer avec d'autres enfants comme avec les adultes, le plaisir de construire ses vacances, de vivre des/ses projets avec le soutien et l'accompagnement chaleureux de l'équipe d'animation.

Avant de savoir vivre avec les autres, il faut d'abord que l'enfant soit en capacité d'être en confiance. L'animateur est là pour lui garantir cette sécurité affective qui lui permettra, par la suite, de s'ouvrir aux autres.

1. Favoriser l'épanouissement individuel de l'enfant

Objectifs opérationnels :

- a. Permettre à l'enfant de découvrir ses capacités intellectuelles, artistiques et physiques.
- b. Faire en sorte que chaque enfant puisse s'exprimer librement et communiquer avec les autres enfants et les adultes que ce soit par la parole ou les langages non verbaux.
- c. Assurer la sécurité affective et physique de chaque enfant.

Moyens :

- a. Éveiller la curiosité de l'enfant en lui proposant des activités de découverte (de soi, des autres et de l'environnement naturel).
- b. Les activités artistiques (peinture, projet art, bricolage...) permettront à chacun de s'exprimer librement et de partager leurs idées et connaissances, il est primordial que l'enfant puisse choisir quelles activités il veut faire.

- c. L'équipe d'animation devra rester disponible tout au long de la journée, rester à l'écoute des enfants. Chaque enfant doit pouvoir entretenir des relations privilégiées avec les enfants comme les adultes.
- d. Chaque animateur sera soucieux d'assurer la sécurité physique et affective de l'enfant de par sa présence, sa disponibilité, sa capacité d'écoute, son respect de la personne et sa vigilance.

2. Développer l'autonomie de l'enfant

Objectifs opérationnels :

- a. Donner à l'enfant la possibilité de grandir à son rythme.
- b. Valoriser la prise d'initiatives.
- c. Permettre à chaque enfant d'avoir des repères spatiaux, temporels et affectifs.
- d. Faire que chaque moment de la vie quotidienne soit une véritable activité en soi.

Moyens :

- a. L'animateur est en position d'accompagnateur : il guide l'enfant en évitant de faire à sa place (ex : couper sa viande, s'habiller seul...)
- b. L'enfant doit être encouragé à chaque instant et être reconnu dans ses compétences quelles qu'elles soient.
- c. Les enfants sont associés dans le fonctionnement du centre en pouvant apprendre à réaliser les tâches de la vie quotidienne : mettre la table, participer au rangement...
- d. Mettre en place des « rituels » pour un meilleur repérage dans le temps (passage aux toilettes, réunion d'enfants...), et des outils (fiche de liaison).
- e. Accompagner les enfants, en particulier les plus jeunes, dans l'apprentissage de l'autonomie et de la vie quotidienne (temps d'hygiène, gestion de leurs affaires personnelles, ...)

3. Permettre à chaque enfants de construire d=sa journée de loisirs selon ses choix, son rythme et ses besoins.

Objectifs opérationnels:

- a. Donner aux enfants la liberté de choisir et de pratiquer différents types d'activités axées sur la découverte, le plaisir, l'expérimentation et l'imaginaire.
- b. Permettre à l'enfant de mettre en place ses propres projets.
- c. Donner aux enfants le droit de ne rien faire.
- d. Permettre à l'enfant de rester maître de son activité.
- e. Respecter les rythmes biologiques individuels de chaque enfant.
- f. Permettre aux enfants d'être acteurs de leurs loisirs, en favorisant l'autonomie et la vie en collectivité

Moyens :

- a. Les enfants pourront choisir parmi un panel de propositions. Donner un choix d'activités entre : intérieur/extérieur, calme/tonique, seul/en groupe, temps court/temps long. Les activités proposées devront répondre aux souhaits des enfants.
- b. Laisser l'enfant maître de la fin de son jeu ou de son activité dans le cadre des horaires imposés par la vie quotidienne.
- c. Le programme d'activités mis en place par l'équipe d'animation n'est pas figé. Il est susceptible d'être changé selon les souhaits des enfants, les opportunités d'animation ou les conditions climatiques...

- d. Les enfants ne souhaitant pas faire d'activités pourront s'orienter vers les coins aménagés (jeux de société, dessins, lecture...).
- e. Les plus jeunes pourront bénéficier d'un temps de sieste après le repas. Nous utiliserons le fonctionnement du lever échelonné dans la mesure du possible afin de permettre à chaque enfant de se reposer autant qu'il le souhaite.
- f. Favoriser des activités où les enfants ont la possibilité de « faire ensemble » et de coopérer autour d'un projet ou d'une aventure commune.
Aménager la journée en alternant des jeux calmes et des activités sportives ou nécessitant une plus grande concentration.
- g. Après le repas, mettre en place un vrai temps calme afin de permettre aux enfants de se reposer. Un coin "sieste" est aménagé pour les enfants les plus petits et pour les enfants les plus grands qui en ressentent le besoin.
- h. Faire des groupes par tranche d'âge, afin d'être au plus proche des besoins et attentes de chaque enfant. On pourra par contre décider de mélanger les enfants pour des activités définies par choix pédagogique, au service d'un ou plusieurs objectifs pédagogiques.
- i. Être soucieux de l'état de fatigue des enfants et y adapter, si besoin, la vie du centre et les activités.
- j. Proposer des séjours en partenariat
- k. Mettre en place un cadre rassurant permettant à chaque enfant de se créer des repères dans le temps, dans l'espace ainsi que dans sa relation aux autres, en particulier par le respect des horaires de la journée-type.
- l. Proposer aux enfants des activités sportives sous forme de stage et/ou de sensibilisation ponctuelle, selon les besoins de chacun.

4 . Permettre aux enfants de mieux connaître leur environnement proche, la nature qui nous entoure de près ou de loin (milieu urbain, milieu rural)

- a. Proposer des sorties qui permettent de découvrir différents milieux (eau, patrimoine, forêt, structures culturelles, sportives, environnements, etc...). Continuité des projets avec la Maison de la Montagne..., la régie de quartier, le jardin, etc.
- b. Utiliser le parc de la Villeneuve et les équipements du quartier comme un atout, une richesse de possibilités et non comme une contrainte (diversité des lieux de jeux, équipements multiples, collines glissantes, ...).
- c. Proposer des activités avec des enfants et des animateurs d'autres structures qui partagent nos valeurs éducatives et professionnelles.

5. Permettre aux enfants de s'exprimer et en tenir compte

- a. Mettre en place des réunions d'enfants quotidiennes, qui permettront d'échanger, de réguler la vie quotidienne et de faire des propositions d'activités.
- b. Mettre en place des activités qui permettent aux enfants de s'exprimer sur leurs émotions (expression théâtrale, danses, poésie, jeux, développer un vocabulaire qui enrichit l'expression des sentiments)
- c. Prendre le temps de gérer les conflits entre enfants par une attitude positive et responsable

Le temps d'accueil du matin

Afin que ce temps d'accueil se passe au mieux, il est demandé aux animateurs :

D'accueillir les enfants et leurs parents, c'est-à-dire de pointer précisément les présences des arrivants, de signaler au permanent présent la présence d'un enfant qui n'est pas sur la liste, d'être disponible aux préoccupations et aux questions des enfants et des parents si nécessaire, de faire découvrir les espaces de vie aux parents et enfants venant pour la première fois.

D'accompagner les enfants déjà présents et ceux qui arrivent, c'est-à-dire de suivre les enfants en activité qu'ils soient seuls ou en petits groupes (sachant que penser, rêver, observer sont des activités), de prévenir les conflits, de proposer une activité aux enfants qui s'ennuient ou qui ont du mal à choisir.

Ce temps d'accueil est aussi un temps, pour les animateurs, de préparation des activités de la journée. Mais il faut veiller à ce qu'il y ait toujours au moins un animateur présent et disponible aux enfants et aux parents dans chaque salle d'animation.

Les actions passerelles.

– Afin de faciliter le passage des enfants du secteur petite enfance au secteur enfance, des actions dites "Passerelle" sont mises régulièrement en place. Certes le rythme, le mode fonctionnement ainsi que le rapport à l'autonomie ne sont pas les mêmes, mais ce va et viens permet de les accompagner dans le changement des groupes. Les changements de groupe d'âge permettront une passerelle plus « naturelle ».

Journée type VACANCES SCOALIRE DE 8H A 18H

	Enfants	Animateurs
	Secteur petite enfance	enfance
Accueil	<p>8 h 00 Arrivée progressive des enfants au Centre Des Arlequins dans les salles affectées à leur groupe.</p> <p>C'est le temps de la mise en route, de l'échange, du jeu libre, de la préparation à l'activité.</p>	<p>8 h 00 Arrivée progressive des enfants au Centre Des Arlequins dans les salles affectées à leur groupe.</p> <p>C'est le temps de la mise en route, de l'échange, du jeu libre, de la préparation à l'activité.</p> <p>Temps d'accueil (les animateurs mettent en place leur activités par roulement de 15 minutes jusqu'à 8h45)</p>
Activité	<p>9 h 20 Réunion de concertation et de décision par rapport aux activités proposées</p> <p>9 h 30 Démarrage des activités</p> <p>11 h 00 Fin de l'activité (rangement et nettoyage faits)</p> <p>Discussion sur ce l'on a vécu, sur ce qu'on fait l'après midi</p> <p>11 h 15 jeux libres calmes à l'intérieur si rangement terminé</p> <p>11 h 30 Réunion de fin de matinée pour retour au calme. Discussion sur ce l'on a vécu, sur ce qu'on fait dans l'après-midi et départ des enfants avec les parents ou seuls s'ils en ont le droit.</p>	<p>9 h 20 Réunion d'enfants (les enfants viennent s'inscrire aux ateliers qu'ils souhaitent faire)</p> <p>9 h 30 Démarrage des activités</p> <p>11 h 15 Fin de l'activité (rangement et nettoyage faits)</p> <p>Discussion sur ce l'on a vécu, sur ce qu'on fait l'après midi</p> <p>11 h 30 jeux libres calmes à l'intérieur ou à l'extérieur si rangement terminé</p>
REPAS	11h30	12 h 00
Accueil	<p>13h 15 Fin du repas</p> <p>Activités calmes intérieures dans sa salle.</p>	<p>13h 15 Fin du repas</p> <p>Activités calmes intérieures dans sa salle.</p>
	<p>13 h 30 Arrivée des enfants inscrits l'après-midi et accueil des parents.</p> <p>13 h 50 Réunion de concertation et de décision par rapport aux activités proposées</p> <p>14 h 00 Temps de l'activité et de la vie collective du groupe.</p> <p>16 h 30 Goûter</p> <p>17 h 00 Retour dans les locaux.</p> <p>De 17h 00 à 18 h 00 Départ échelonné des enfants qui sont dans leurs salles.</p>	<p>13 h 30 Arrivée des enfants inscrits l'après-midi et accueil des parents.</p> <p>13 h 50 Réunion de concertation et de décision par rapport aux activités proposées</p> <p>14 h 00 Temps de l'activité et de la vie collective du groupe.</p> <p>16 h 30 Goûter</p> <p>17 h 00 Retour dans les locaux.</p> <p>De 17h 00 à 18 h 00 Départ échelonné des enfants qui sont dans leurs salles.</p>

☑ En cas de sorties extérieures : chaque groupe emporte pharmacie, gourdes, tickets de transports et autorisation, argent et goûters si nécessaire

VII/ LES RELATIONS AVEC LES FAMILLES

Les familles sont les acteurs éducatifs principaux de leur enfants, c'est eux qui les connaissent le mieux et peuvent nous communiquer des informations essentiels pour l'accueil de leur enfant. La première personne qui rencontre la famille est la secrétaire qui est l'interlocuteur privilégié pour toutes les questions administratives et financières. Elle renseigne également la famille sur le fonctionnement du centre et peut les aider dans la création du dossier ou l'obtention d'aide (CCAS, AS). Le responsable peut également faire visiter les locaux et approfondir l'accueil de l'enfant lors d'une rendez vous plus spécifique lors de la mise en place d'un accueil pour un enfant a besoin spécifique (PAI, handicap...).

Nous développons également des rencontres régulières avec les familles, sous différentes formes :

- Organisation de moments festifs auxquels les parents sont conviés,
- Diffusion d'un programme des activités proposées.
- Un lien téléphonique ou mail lors d'action précise (soirée, sortie à la journée, conflit...)
- Exposition, après midi ouverte régulièrement à la fin de l'accueil de loisirs
- Rendez vous plus formel à la demande de la famille ou du responsable du centre

VIII/ L'EVALUATION

Une évaluation de notre action se fera régulièrement tout au long de l'accueil de loisirs. Qu'elle soit sous forme de fiches de bilan ou de réunions pédagogiques, l'évaluation sera mise en place aussi bien auprès des enfants qu'auprès des personnels.

- Tenue des fiches bilan du soir. Une fiche par secteur servira de support pour le bilan et sera remise chaque soir à la directrice.
- Observation de l'évolution du comportement des enfants.
- Propreté et rangement des salles (suivi des inventaires).
- État des jeux et du matériel pédagogique.
- Expositions réalisées et rendus aux enfants.

Par ailleurs, l'équipe d'animation invitera les familles à s'exprimer sur leur ressenti et leur vécu tout au long de l'accueil de loisirs le plus souvent possible.

L'association questionne également les familles sur leur satisfaction notamment chaque fin d'été via l'envoi d'un questionnaire par mail. Les différents retours nous permettent d'améliorer la qualité de l'accueil et des services aux familles.